



APPEL A RESIDENCE

Situé à Tournai, le Centre de la Marionnette de la Fédération Wallonie-Bruxelles est un lieu unique consacré au rayonnement des arts de la marionnette en Fédération Wallonie-Bruxelles, un lieu de création s'appuyant sur le patrimoine et ouvert vers l'interdisciplinarité. Les activités du Centre de la Marionnette s'articulent autour de plusieurs axes concentrés autour d'un objectif principal, rendre visible cet art.

Le Centre de la Marionnette met en place depuis plusieurs années un programme de résidences.

Un appel est lancé aux compagnies pour **la saison 2020 / 2021**.

L'APPEL A RESIDENCES

Cet appel est ouvert aux artistes et compagnies engagés dans le processus de création d'un spectacle dans le domaine des arts de la marionnette, du théâtre d'objets et arts associés.

La marionnette étant un art de l'interdisciplinarité, le Centre de la Marionnette ouvre ses portes aux créations au croisement avec d'autres disciplines comme le cirque, la rue, la danse, la musique, les arts numériques...

Il peut s'agir aussi bien de **résidences de recherche** à la naissance d'un projet que de **résidences de production** permettant aux compagnies de réaliser des bancs d'essai devant un public. La durée de la résidence (entre 5 et 8 jours) sera déterminée en fonction de l'avancement de la création et des besoins de la compagnie.

Modalités d'accueil en résidence

- Mise à disposition de la **salle de spectacle** du Centre de la Marionnette de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Prise en charge de l'**hébergement** et de **défraiement repas** pour 4 personnes maximum.
- Les **frais de transport** ne sont pas pris en charge.
- Prise en charge de salaire dans le cas d'une rencontre avec du public (présentation d'étape de travail, action de médiation auprès d'un public ciblé par l'artiste/la compagnie, animations...).
- Mise à disposition **d'équipements techniques**.
- Un **centre de documentation** mettant à disposition de nombreux ouvrages sur les arts de la marionnette et le spectacle vivant
- Aide du Centre de la Marionnette (aide technique, regard extérieur, conseils administratifs)
Un rendez-vous pourra être organisé avec l'équipe de création afin de préparer la résidence.

Contreparties demandées aux artistes

- Les artistes s'engagent à mentionner « **avec le soutien du Centre de la Marionnette de la Fédération Wallonie-Bruxelles** » ou à faire figurer le logo du Centre sur tous les documents de communication promouvant la recherche ou la création.
- Les artistes s'engagent à partager leur processus de création pendant la résidence en publiant plusieurs fois pendant leur résidence des photos et témoignages dans un **carnet de bord**, disponible en ligne sur facebook.
- Les artistes s'engagent à laisser une **trace de leur résidence** dans une cloche en verre disposée ensuite dans le Musée des arts de la marionnette. Une cloche d'exposition sera remise à la compagnie à son arrivée.

MODALITES DE CANDIDATURES

Sur dossier de présentation à envoyer avant **le 1 mai 2020** par wetransfer.com à l'adresse: maisondelamarionnette@skynet.be

Le dossier devra au minimum comprendre :

- une fiche de renseignement à compléter
- une note d'intention du projet de création
- les CV des artistes
- des visuels (croquis, photos..)
- le calendrier de création
- la liste des autres partenaires

LES DOCUMENTS UTILES

- Fiche technique & Inventaire du matériel disponible au Centre de la Marionnette
- Fiche de renseignements à compléter (www.maisondelamarionnette.be)
- Logo du Centre de la Marionnette de la Fédération Wallonie-Bruxelles

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Centre de la Marionnette de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Françoise FLABAT, Directrice / Jean BANKOFSKI, Chargé de projet

069.88.91.40 - maisondelamarionnette@skynet.be

